

Conseil Municipal d'ESCAUDES
Compte Rendu de la Réunion du Jeudi 25 Juin 2015 à 18h30

Présents : MM. TULARS Bernard, MANSENCAL Christian (1^{er} Adjoint), MONNIER Philippe (2^{ème} Adjoint), DAUDET Bernard, BENTEJAC Francis, RIOLLOT Yves, ROUCHET Alain, DANFLOUS Jean Louis, Mmes, DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie Ange.

Etait excusée : Mme FERRAND Françoise.

Date de la Convocation : 18/06/2015

Secrétaire de séance : M. DAUDET Bernard

La séance est ouverte à 18h30.

I - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU 28 MAI 2015

Mme DE FREITAS demande la modification de la phrase (pérennité de cet événement lors des journées du patrimoine les années suivantes) dans la présentation de son projet présenté le 28 MAI 2015 en : pérennité éventuelle de cet événement lors des journées du patrimoine les années suivantes.

Le reste du compte rendu est approuvé

II – DELIBERATIONS

1) FDAEC 2015

DEL250615-19

Il a été attribué à notre commune la somme de 11923,72 euros, en conséquence :

Le conseil municipal décide de réaliser en 2015 les opérations suivantes pour les autres investissements pour un total de 14904,65 euros HT

De demander au conseil départemental de lui attribuer une subvention de 11923,72 euros au titre des autres investissements

D'assurer le financement complémentaire par autofinancement pour 4529,71 euros

2) REPRESENTANT DES COMMISSIONS AU SEIN DE LA CDC DU BAZADAIS

DEL250615-20

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à un courrier du Président de la CDC du BAZADAIS, il est demandé à chaque commune de faire un point sur la représentation de la commune au sein des commissions de la CDC du BAZADAIS, par rapport aux compétences et disponibilités des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Pour la commission SICTOM :
 - Titulaire : Mme DE FREITAS Patricia
 - Suppléant : M. Bernard TULARS.
- Pour la commission Economie de la CDC :
 - Titulaire : M. MONNIER Philippe

III – INFORMATIONS DIVERSES

1) **Vente de bois** : Suite aux travaux d'éclaircies et au marché passé avec La Forestière Bazadaise, MM MANSENCAL et RIOLLOT ont procédé au cubage des bois, le montant s'élève à 7 577,70 Euros

- Pour le papier : 347 stères à 16,10 euros soit 5 586,70 euros
- Pour le canter : 74 stères à 21 euros soit 1 554,00 euros
- Pour le billon : 19 stères à 23 euros soit 437,00 euros

2) Travaux sur les bâtiments

La commission bâtiment avec M le Maire a décidé de réaliser les travaux sur les bâtiments du presbytère et de différer les travaux de l'église.

Trois entreprises ont été retenues qui recevront un cahier des charges : entreprises BORDES, YPRES, SPADETTO.

L'attribution du marché se fera lors d'une prochaine réunion, dès réception des devis actualisés.

3) Ouverture du secrétariat de Mairie du 22 JUIN au 13 JUILLET inclus

Permanences assurées :

Lundi 22 JUIN de 9h à 12 h

Jeudi 25 JUIN de 14 h à 18 h

Lundi 29 JUIN de 14 h à 18 h

Jeudi 02 JUILLET de 9 h à 12 h

Lundi 06 JUILLET de 14 h à 18h

Jeudi 09 JUILLET de 9 h à 12 h

Lundi 13 JUILLET fermé

En cas d'urgence, s'adresser au Maire : B TULARS 06 20 62 79 06 / 05 56 65 15 53 ou aux adjoints : C MANSENCAL 05 56 25 32 83 , PH MONNIER 06 69 19 03 04

4) Godet hydraulique

M.RIOLLOT est allé chercher le godet à SALLESPISSÉ, il lui a été proposé un défraiement pour le déplacement des élus non rémunérés

M. RIOLLOT demande si la municipalité ne pourrait pas lui céder la flèche du débroussailleur à la place

Le conseil municipal accepte la demande de M RIOLLOT à l'unanimité des présents

5) Abribus

Suite à la dégradation de l'abribus par des affichages, il sera fait un arrêté municipal interdisant l'affichage et un panneau d'interdiction sera posé.

Une réfection de l'abribus sera faite

Un panneau d'affichage sera installé en face de la Mairie à côté du panneau supportant le plan de la commune

6) La commune a reçu le résultat départemental de l'aménagement foncier de l'A65 : La commune est autorisée à modifier les parcelles de l'ECOPOLE suite à l'implantation de la gare LGV. La commune est autorisée à couper les arbres dans la parcelle du communal à gauche après le pont de l'autoroute en allant vers la nationale. Il reste encore un terrain que l'autoroute doit rétrocéder à la commune.

- 7) La commune a reçu la déclaration du projet de travaux de l'éclairage public : La DICT (déclaration d'intention de commencer les travaux) est fixée pour le 6 JUILLET 2015

IV - MANIFESTATIONS

Le conseil municipal est invité par :

- L'association BRIGALHAS DE PIN pour le 4 JUILLET à la troisième édition consacrée à la culture Gasconne
- L'association NOUTIC ' ZICK pour l'ouverture du festival le 24 JUILLET 2015

V - ACCA d'ESCAUDES

M le Maire B TULARS écrit une lettre au président de l'ACCA d' ESCAUDES sur le rôle des associations. Une demande pour la reprise des distributions de gibier aux personnes âgées a été formulé dans le cadre de perpétuer la tradition de cette pratique.

Une contrepartie a été proposée, à savoir : l'entretien des abords du pavillon de la chasse par la commune.

Date de la prochaine séance : Lundi 24 AOUT 2015 à 18h.

Fin de la séance à 19h 30

TULARS Bernard		MONNIER Philippe	
MANSENCAL Christian		DAUDET Bernard	
DANFLOUS Jean Louis		ROUCHET Alain	
DE FREITAS Patricia		CHANCELLE Marie Ange	
BENTEJAC Francis		FERRAND Françoise	<i>Absente excusée</i>
RIOLLOT Yves			